



Ligny : cap sur l'avenir !
une équipe renouvelée, de nouveaux projets à venir

ICI LA VILLE ACCOMPAGNE L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE BOULANGERIE !



+ DE COMMERCES

+ D'ATTRACTIVITÉ

+ DE PAIN

- Reprise de la boulangerie 2 place de la République
- Début des travaux de remise aux nouvelles normes été 2026
- Ouverture prévue printemps 2027

La ville soutient les entrepreneurs et l'activité commerciale en ville

ÉDITO



Chères Linéennes, chers Linéens,

C'est avec une profonde gratitude que je m'adresse à vous en ouverture de ce premier bulletin de notre nouvelle mandature.

La confiance que vous nous avez témoignée lors des dernières élections municipales est un honneur et une responsabilité que l'ensemble de notre équipe - composée d'élus expérimentés et de nouveaux visages, tous animés d'une même motivation - mesure pleinement.

Nous vous en remercions du fond du cœur.

Cette équipe renouvelée s'engage à poursuivre avec détermination les chantiers engagés et à en ouvrir de nouveaux, toujours au service de notre territoire et de ses habitants.

Nous tenons également à adresser nos plus sincères remerciements à tous les bénévoles et participants qui ont animé nos fêtes patronales et foraines. Malgré un temps particulièrement maussade - voire franchement capricieux - lors du week-end de l'Ascension, vous avez été au rendez-vous. C'est une nouvelle fois la preuve que l'esprit de fête et le goût du bien-vivre ensemble sont bien vivants à Ligny-en-Barrois.

Un printemps riche en inaugurations

Le mois de juin marque une étape importante pour notre commune. Le 26 juin, est inauguré le nouveau groupe scolaire Raymond Poincaré, aboutissement de trois années de travaux. C'est un équipement moderne et ambitieux que nous offrons à nos enfants, à leurs familles et à toute la communauté éducative.

Un beau symbole pour l'avenir de Ligny-en-Barrois.

Quelques jours plus tard, le 3 juillet, c'est Daimler Buses qui ouvre les portes de son nouvel atelier de finition de 15 000 m². Cette inauguration confirme l'ancrage de l'entreprise sur notre territoire, son ambition d'extension et son nouveau statut. C'est une excellente nouvelle pour l'emploi local et le dynamisme économique de notre bassin de vie.

Des projets qui avancent

Notre engagement dans le programme Petite Ville de Demain se poursuit. Cette démarche nationale, à laquelle Ligny-en-Barrois participe activement, nous permet d'accélérer la revitalisation de notre cœur de ville. Parmi les chantiers en cours :

La rénovation de la boulangerie place de la République, qui contribue au renouveau du commerce de proximité.

La transformation de l'ancienne école maternelle Mélusine en centre médico-psychologique, destiné aux adultes et aux enfants - un service de santé attendu et essentiel pour nos habitants.

L'évolution de plusieurs cellules commerciales vers de nouveaux services, pour renforcer l'attractivité du centre-ville.

La plaine de sports continue également de s'étendre, pour offrir à tous - petits et grands - des espaces de pratique sportive à la hauteur de nos ambitions.

Cap sur l'avenir

Toutes ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif : celui des élus, des agents municipaux, des partenaires institutionnels et, bien sûr, de votre soutien. Ensemble, nous continuons d'écrire l'avenir de Ligny-en-Barrois.

Nous vous souhaitons une excellente lecture de ce premier bulletin de la nouvelle mandature. Profitez de l'été pour vous ressourcer et passer de belles vacances bien méritées.

Votre Maire,
Jean Michel Guyot

SOMMAIRE

2 Édito

3 Administration

5 Travaux et sécurité

9 Vie scolaire, jeunesse et seniors

12 Associations, animations et sport

16 Services à la population

17 Environnement

19 Finances

21 Groupe majoritaire

22 Groupe minoritaire

Bulletin Municipal de
Ligny-en-Barrois
Mairie de Ligny-en-Barrois :
2, rue de Strasbourg
55 500 Ligny-en-Barrois
03 29 78 02 22
fb/ville de Ligny-en-Barrois
www.lignyenbarrois.com
mairie@lignyenbarrois.com
ISSN : 1279-9319

Directeur de la publication :
Jean-Michel GUYOT

Rédacteurs :
Nicolas LEMMER,
équipe municipale

Photos :
François GUILLAUME,
archives de la ville,
pexels.com,
Tirage : 2 150 exemplaires
Graphisme : Mathieu HENRY
Impression : L'Ormont

UNE ÉQUIPE MUNICIPALE RENOUVELÉE QUI POURSUIT L'ENGAGEMENT DE FAIRE ÉVOLUER LIGNY-EN-BARROIS

Une équipe renouvelée

Fort d'un premier mandat réussi, notre équipe se renforce avec de nouveaux profils, tous animés par une même motivation : servir Ligny-en-Barrois et ses habitants.



Election municipale 2026. Photo Nicolas Galmiche

De nouveaux colistiers nous ont rejoints lors des dernières échéances électorales, apportant à l'équipe Cap Avenir Ligny un supplément de dynamisme et de nouvelles compétences.

Ces nouveaux membres enrichissent notre action et renforcent notre capacité à répondre aux attentes des Linéens. Composée de personnalités aux parcours variés et complémentaires, cette équipe permet à Ligny-en-Barrois de poursuivre son évolution tout en respectant son histoire et son identité.

Porteurs de propositions nouvelles, ces partenaires apportent avec eux des compétences personnelles et professionnelles précieuses ainsi que, pour certains, une expérience de la gestion communale acquise lors de précédents mandats.

Cette ouverture nous permet d'élargir nos horizons et de proposer aux Linéens davantage de solutions face aux défis qui nous attendent.

L'exécutif de cette nouvelle mandature a été élargi par rapport à la précédente (sept adjoints et quatre conseillers délégués, contre cinq adjoints et deux conseillers délégués lors du mandat 2020-2026) afin d'être encore plus efficace dans la réalisation des projets et plus disponible auprès des habitants.

Un conseil municipal représentatif de la population linéenne

Le conseil municipal est composé d'une équipe majoritaire unie et impliquée, complétée par une équipe minoritaire qui se veut constructive.

L'équipe majoritaire rassemble des élus expérimentés et de nouveaux élus, de tous âges et aux

parcours différents, issus de l'ensemble des quartiers de la ville. Elle reflète ainsi la diversité de la population qui compose Ligny-en-Barrois. L'équipe minoritaire, composée d'élus chevronnés, complète ce paysage démocratique local.

Tous ces élus ont pour mission de travailler au service de Ligny-en-Barrois et des Linéens dans un esprit de respect mutuel et de dialogue républicain. Le maire, garant des institutions communales, veille à ce que cet objectif demeure une priorité absolue.

Les élus communautaires linéens

Élus lors des élections municipales, les conseillers communautaires représentent Ligny-en-Barrois au sein de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud.

C'est à Tronville-en-Barrois qu'a eu lieu le conseil communautaire d'installation de l'intercommunalité. À cette occasion, Monsieur Sylvain Gillet, maire de Nançois-sur-Ornain, a été élu président de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, succédant ainsi à Madame Martine Joly.

Neuf vice-présidents ont ensuite été désignés, parmi lesquels Monsieur Franck Briey, vice-président chargé du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et du développement social, ainsi que Monsieur Jean-Michel Guyot, maire de Ligny-en-Barrois, vice-président chargé des finances et du patrimoine.

Les élus communautaires linéens portent ainsi la voix de la commune au sein de l'agglomération et contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques qui façonnent l'avenir de notre territoire.



Conseil communautaire. Photo Frédéric Mercenier

Mathieu HENRY

1^{er} adjoint

Administration, patrimoine



MAJORITÉ MUNICIPALE



Jean-Michel Guyot
MAIRE



Mathieu HENRY
1^{er} adjoint
Administration,
Communication
et Patrimoine



Amélie AUDOUX
2^e adjointe
Vie scolaire, Jeunesse
et Seniors



Yassine TOUAREF
3^e adjoint
Finances et Grands
projets économiques



Marie-Christine CAUSIN
4^e adjointe
Services à
la population



Michel FAYS
5^e adjoint
Cadre de vie



Isabelle BASSO
6^e adjointe
Associations et Sport



Fabrice VARINOT
7^e adjoint
Environnement



Emmanuelle SIMON
Conseillère déléguée
CMJ et Groupe relais



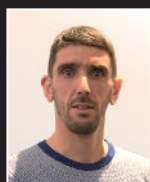
Moreno ZULIANI
Conseiller délégué
CTM travaux régie



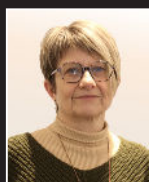
Cassandre DJORDJEVIC
Conseillère déléguée
Animation



David CARNEIRO
Conseiller délégué
Police municipale



Sami GARRAZ
Conseiller
municipal



Nadine THOUVIGNON
Conseillère
municipale



Isabelle GANAN
Conseillère
municipale



Fabrice KENNEL
Conseiller
municipal



Océane HANQUET
Conseillère
municipale



Joëlle ESCHBACH
Conseillère
municipale



Wilfried GREMILLET
Conseiller
municipal



Christelle LEFÈVRE
Conseillère
municipale



François CARNEIRO
Conseiller
municipal

MINORITÉ MUNICIPALE



Franck BRIEY
Conseiller
municipal



Isabelle PERIN
Conseillère
municipale



Thierry LUCQUIN
Conseiller
municipal



Bénédicte VIARD
Conseillère
municipale



Étienne METOR
Conseiller
municipal



Béatriz RUIZ
Conseillère
municipale

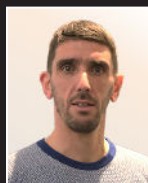
ÉLUS COMMUNAUTAIRES LINÉENS



Jean-Michel GUYOT
Vice président
Finance



Isabelle BASSO
Conseillère
communautaire



Sami GARRAZ
Conseiller
communautaire



Cassandre DJORDJEVIC
Conseillère
communautaire



Franck BRIEY
Vice président
CIAS

LA NOUVELLE MANDATURE EST LANCÉE AVEC LA POURSUITE DES PROJETS ENGAGÉS ET DE NOUVEAUX À VENIR

La boulangerie de la place

Elle va être réhabilitée pour être opérationnelle début 2027.



Un couple de boulangers pâtisseries expérimentés viendra l'exploiter et y habiter.

A noter : 3 boulangeries pour une ville de 3 800 habitants et tous ses villages satellites, les clients de passage, les entreprises, les cérémonies, quelques touristes etc... ce n'est pas de trop ! d'autant plus que celles-ci programment bien naturellement des fermetures pour congés.

Le Centre Médico-Psychologique

Situé à la place de l'ancienne maternelle Mé-lusine.

Les travaux vont bon train et celui-ci sera ouvert dès la rentrée de septembre.

Il accueillera dans une partie, des enfants et, dans une autre aile, des adultes.

Le bâtiment fera l'objet d'un bail entre la commune et le CHS Fains Veel. A noter : Les enfants étaient hébergés au CHS de Fains Veel.



L'école Raymond Poincaré et le bâtiment Germaine Toulon

Les travaux de réhabilitation du groupe scolaire sont terminés et l'inauguration a eu lieu le 26 juin.

Il reste des travaux de finition et quelques réserves à lever.

Pour la partie Germaine Toulon, les associations qui occupaient les lieux vont pouvoir revenir dans leurs locaux respectifs en juin au plus tard.

Si ce chantier a duré un peu, il faut toutefois admettre que dans la réhabilitation et avec 23 lots d'entreprises différentes on peut avoir des surprises et des soucis de coordination de planning ou des problèmes techniques.

Aujourd'hui le résultat est là pour le bien-être de nos enfants et des enseignants.



Parking du centre-ville

Situé place du Tripot, ce chantier a été phasé en 3 étapes :

Phase 1 La partie du fond qui vient d'être mise en service avec une vingtaine de places supplémentaires.

Phase 2 La reprise du milieu qui va consister à la purge du sous-sol qui devra être débarrassé des gravats, poutres et caves des anciennes brasseries. Ce parking avait été traité à la hâte en 2013 et aujourd'hui on constate les désordres : des trous, des bosses ou des effondrements de-ci, de-là.

Phase 3 La partie qui accueille le marché mérite d'être requalifiée, pour une partie couverte afin de proposer un accueil des camelots et des festivités de notre ville.

Les Friches ESSILOR

Actuellement visible rue de l'industrie.

Cette friche industrielle convertie en zone de densification urbaine fléchée pour de l'habitat va être occupée par une quinzaine de logements.

Nous y trouverons une quinzaine de pavillons type T3 et du semi collectif avec des appartements allant du T2 au T4.

Ces habitations seront destinées à la vente.

Le secteur sera paysagé côté Ornain et la rue de l'industrie sera recalibrée avec trottoir et places de stationnement.

Pour cette année nous travaillons le cahier des charges avec le bureau d'études et le futur prestataire de ces constructions.

Plus de précisions suivront en 2027.



L'école Notre Dame des Vertus

Les bâtiments rue Maréchal de Luxembourg, ont longtemps abrité l'école Notre-Dame-des-Vertus.

Ils sont devenus vétustes et ont été désertés pour être mis en vente.

La ville a comme projet de transformer cette surface pour y introduire de l'habitat.

Elle confiera à des investisseurs publics et/ou privés la reconstruction de ce quartier afin de fournir **environ 40 logements** sur le marché locatif ou à la vente.

L'Etablissement Public Foncier Grand Est travaille déjà ce projet en partenariat avec la ville et différents porteurs.

Un quartier à redessiner avec végétalisation et parkings dimensionnés au projet.



Les autres projets de constructions

En plus de notre projet rue de l'industrie qui représente **15 pavillons**, un lotissement sera bientôt proposé près d'Essilor Battants au lieu dit « des malades » (pavillonnaire et semi collectif **environ 20 logements**).

Route de Morlaincourt un projet **pavillonnaire de 13 terrains** et en cours d'étude.

Enfin un terrain est en réserve rue des Alouettes pour de futurs besoins.

Ces 4 secteurs ont été intégrés dans le futur PLUI.

Des projets d'envergure sont aux portes de Ligny-en-Barrois avec des centaines d'emplois.

Nous nous devons d'offrir de l'habitat neuf ou locatif de qualité afin de faire remonter notre population au-delà de 4 000 habitants.



Rénovation des réseaux humides

Réseau d'eau et d'assainissement.

La communauté d'agglomération Meuse Grand Sud va reprendre tous les réseaux humides de la rue de Strasbourg, de la place, rue Bontems et rue du Général de Gaulle, vérifier la séparation des eaux pluviales de l'assainissement et éliminer les tuyaux vétustes en plomb.

Ce qui permettra par la suite de programmer des travaux rue de Strasbourg afin de lui rendre le cachet qu'elle mérite dans le style de la rue Leroux.

Le PLUI

Le plan local de l'urbanisme intercommunal qui va remplacer notre plan communal sera entériné en début 2027.

Ce plan aura demandé 5 ans de travaux.

Début Juillet, il sera voté à la communauté d'agglomération.

Mi septembre l'enquête publique commencera et quelques ajustements pourront se faire concernant le zonage.

Il sera opérationnel début 2027.

Michel FAYS
5^e adjoint
Cadre de vie



À LIGNY-EN-BARROIS, POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE, ON SE RESPECTE, ON DIALOGUE ET ON FAIT PREUVE DE CIVISME

Sécurité et tranquillité publique

Chaque jour, la municipalité et la Police Municipale œuvrent pour garantir la sécurité et la tranquillité dans notre commune.

Les sollicitations sont nombreuses : stationnement, vitesse, nuisances, problèmes de voisinage... Chaque demande est étudiée avec sérieux et attention, même s'il n'est pas toujours possible de satisfaire pleinement chacun sans impacter d'autres riverains.

Pour bien vivre ensemble il faut du respect, du dialogue et du civisme. La grande majorité des habitants fait preuve au quotidien de responsabilité et de compréhension, contribuant ainsi à préserver une commune agréable, paisible et accueillante.

La sécurité routière reste également une priorité, notamment grâce au radar pédagogique qui sensibilise les automobilistes au respect des limitations de vitesse.



Tout au long de l'année, de nombreux arrêtés municipaux sont pris afin d'encadrer les travaux, déménagements et interventions sur la voie publique, dans l'intérêt de tous.

Les services municipaux participent activement à la sécurisation des cérémonies, fêtes et manifestations organisées sur la commune.

La Municipalité remercie les habitants pour leur civisme, leur coopération et leur attachement à la qualité de vie de notre ville.

Restons vigilant cet été

Avec l'arrivée de la période estivale, la commune souhaite rappeler quelques règles et conseils pour préserver la sécurité et le bien-être de tous.

Risques incendie, restons prudents !

En période de fortes chaleurs et de sécheresse, les risques de départ de feu sont particulièrement élevés.



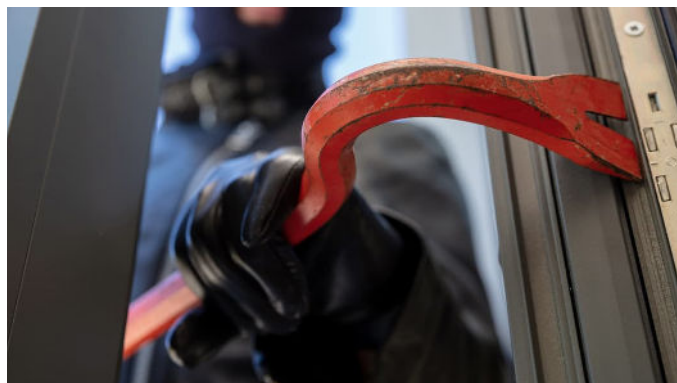
Les feux de jardin, brûlages de déchets verts et tout usage imprudent du feu sont interdits. Les barbecues doivent être utilisés avec la plus grande vigilance, dans le respect des règles de sécurité et des éventuels arrêtés préfectoraux en vigueur.

Départs en vacances : protégez votre domicile

Les cambriolages augmentent souvent durant l'été. Pensez à :

- signaler votre absence à des proches ;
- éviter de publier vos départs sur les réseaux sociaux ;
- faire relever votre courrier ;
- vérifier la fermeture de vos accès.

La commune rappelle également l'existence de l'Opération tranquillité vacances (OTV) proposée par les services de police permettant de



renforcer la surveillance de son domicile durant les absences prolongées.

« La sécurité est l'affaire de tous. Merci à chacun pour sa vigilance et son civisme. »

Balades et respect de l'espace public

Cet été vous serez nombreux à vous rencontrer lors des promenades, rappelez-vous que les chiens doivent rester sous le contrôle permanent de leur maître,

Chaque propriétaire est responsable du comportement de son animal, ainsi que du ramassage de ses déjections afin de préserver la propreté des espaces publics.

Déposer plainte : une démarche essentielle

En cas de vol, agression, dégradation, escroquerie ou tout autre fait délictueux, il est important de déposer plainte auprès des services compétents.

Cette démarche reste le seul engagement officiel permettant un suivi des faits, l'ouverture d'une enquête et une prise en compte statistique des incidents.



Évolution du dispositif de vidéo-protection

Dans le cadre du renforcement de la sécurité publique, le système communal de vidéo-protection évoluera progressivement vers la vidéo-verbalisation d'ici la fin de l'année.

Ce dispositif permettra notamment de constater certaines infractions et d'améliorer la sécurité et le respect des règles sur l'espace public.

David CARNEIRO
Conseiller délégué
Sécurité



INFOS UTILES

HÔTEL DE VILLE :

2 rue de Strasbourg
55 500 Ligny-en-Barrois

Ouvertures :

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30

03 29 78 02 22

mairie@lignyenbarrois.fr

lignyenbarrois.com

NUMEROS D'URGENCE :

Police Gendarmerie

17

Pompier

18

SAMU

15

Sourds et malentendants

urgence114.fr

ou

114 par SMS

Urgence Europe

112

Sécurité et écoute

Enfance en danger

119

Violences conjugales 39 19

Maltraitance personnes âgées ou en situation de handicap

39 77

France Services

12-14 rue des Etats-Unis

55500 Ligny-en-Barrois

03 29 78 29 60

contact@cias.meusegrandsud.fr

PROJET PHARE DE LA PRÉCÉDENTE MANDATURE, LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE POINCARÉ EST UNE RÉUSSITE POUR TOUS

Réouverture du groupe scolaire Raymond Poincaré

Un nouvel élan pour nos enfants

Après trois années de travaux de rénovation et d'aménagement, notre école primaire a rouvert pleinement ses portes dans des locaux entièrement modernisés. Cet événement marque une étape importante pour notre commune et pour toutes les familles attachées à la qualité de l'accueil et de l'enseignement proposés à nos enfants.

Les travaux réalisés ont permis d'améliorer le confort, la sécurité tout en préservant l'identité de cette école qui fait partie de la vie de notre ville depuis de nombreuses années. Les salles de classe ont été rénovées, les espaces communs repensés et les équipements modernisés afin d'offrir aux élèves et à l'équipe pédagogique un cadre de travail agréable et adapté aux besoins d'aujourd'hui.

Cette réouverture est le fruit d'un engagement collectif associant les élus, les services municipaux, les enseignants, les entreprises intervenantes ainsi que les partenaires institutionnels que nous remercions chaleureusement pour leur implication et leur patience tout au long du chantier.

Au-delà des murs rénovés, cette école représente avant tout un lieu de vie, d'apprentissage et de partage pour les générations futures. La municipalité se réjouit de voir à nouveau les enfants investir ces espaces rénovés et souhaite à tous les élèves une excellente rentrée dans leur « nouvelle » école.

Une inauguration officielle est organisée le 26 juin afin de permettre aux invités de découvrir les locaux rénovés et de partager ensemble ce moment important pour notre commune.

Cantine scolaire : nouvelle organisation

Afin de mieux répondre aux besoins des familles et d'améliorer l'organisation du temps du repas, la commune a mis en place, à titre expérimental, deux services de cantine scolaire pendant trois semaines au mois de juin.

Cette organisation a permis d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions, avec des temps de repas plus fluides et plus confortables. L'expérimentation s'est déroulée à partir du lundi 15 juin et fera l'objet d'une évaluation en lien avec les équipes encadrantes.

Nous remercions les enfants, les parents et le personnel communal pour leur compréhension et leur participation à cette démarche d'amélioration du service.



Site de la future école R. Poincaré avant 1960



École R. Poincaré en 1961



École R. Poincaré 2025

Un peu d'histoire

L'École Raymond Poincaré

Après 1945 Ligny compte cinq établissements scolaires dont trois dans le public pour un total de 800 élèves.

Devant le nombre croissant des enfants et des jeunes scolarisés (plus du double au début des années 1960) et la vétusté des écoles existantes (l'école des filles rue sainte-Anne datant de 1881 et l'école des garçons rue du Maréchal de Luxembourg installée depuis 1877), il est décidé d'ériger une nouvelle école qui accueillera filles et garçons.

Celle-ci sera implantée en bordure du parc des Luxembourg à proximité du collège (cours complémentaire) Robert Aubry, lui-même édifié en 1952.

Pour ce faire, il est nécessaire de niveler l'espace entre l'école des filles et l'allée du parc : le château d'eau est démolit et le terrain de basket est supprimé.

Ainsi, en 1960, les travaux peuvent commencer et se terminent en 1961. L'inauguration a lieu le 17 septembre 1961.

Texte : « Si Ligny m'était conté »

Amélie AUDOUX

2^e adjointe

Vie scolaire, jeunesse et seniors



SE DÉPLACER C'EST BIEN, EN TOUTE SÉCURITÉ C'EST ENCORE MIEUX !

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

ÉQUIPEMENTS À TROTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS

Vêtement réfléchissant obligatoire
la nuit ou si la visibilité est réduite,
recommandé le reste du temps

Casque



1 PERSONNE



14 ANS
MINIMUM



CASQUE AUDIO
INTERDIT



TROTTOIRS
INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE
LIMITÉE À 25 KM/H
(PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

Avertisseur sonore

Système de freinage

Feux de position
avant et arrière

Catadioptres
arrière et latéraux



Règles générales

- Les conducteurs d'EDPM doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- La conduite d'un EDPM est interdite à toute personne de moins de 14 ans.
- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin : l'usage est exclusivement personnel.
- Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- L'assurance de l'EDPM est obligatoire parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances, y compris dans le cas d'un service de location d'EDPM en libre-service (free-floating). C'est toujours le propriétaire de l'EDPM qui doit souscrire l'assurance obligatoire.
- Il est interdit de circuler sur le trottoir. Sinon l'EDPM doit être tenu à la main.
- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.

Sanctions

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : 135 euros d'amende (4e classe).
- Si vous circulez sur une voie interdite (voies express et autoroutes, ainsi que la circulation sur la chaussée alors qu'il existe une piste cyclable) : 135 euros d'amende (4e classe).
- Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : 135 euros d'amende (4e classe).
- Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : 1 500 euros d'amende (5e classe).
- La nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, si vous ne portez pas un gilet ou un équipement rétro-réfléchissant : 35 euros d'amende (2e classe).
- Si vous poussez ou tractez une charge avec votre EDPM ou si vous vous faites remorquer : 35 euros d'amende (2e classe).

Regards sur Ligny-en-Barrois

Culture
Grand Est



Samedi 4 juillet 2026

Salle Camille Joignon | Ligny-en-Barrois

Conférences - 9h30

Les fondements gallo-romains du territoire lignois et le site de Nasium
par Frank Mourot, Ingénieur d'études,
Service Régional de l'Archéologie

De la fondation médiévale à la ville moderne, du Moyen Âge au XVIII^e siècle
par Karine Péridon, guide conférencière à
l'Office de tourisme Sud Meuse

L'économie et les industries anciennes
à Ligny-en-Barrois
par Pierre Lefèvre, association "Si Ligny
m'était conté"

Visites guidées - 14h

Ligny en Barrois : son Histoire et son patrimoine

L'hôtel des Fermes et la Maison La Louise



Accueil à partir de 9h
Gratuit, inscription obligatoire
sur chr.grandest.fr ou via le QR code



À LIGNY-EN-BARROIS ON COMPTE PLUS DE 70 ASSOCIATIONS DONT LE GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE GEM AGIR

Regard sur Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM AGIR)



Le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) est un espace d'accueil, de rencontre et de convivialité destiné à favoriser le lien social et à lutter contre l'isolement.

Les GEM (plus de 700 en France) sont des associations fondées sur les principes d'entraide, de participation et de solidarité et sont financés principalement par l'ARS. Ils permettent à chacun de trouver sa place au sein d'un collectif, de partager des expériences et de développer des projets communs.

Les missions des GEM sont de favoriser les échanges entre les personnes, soutenir leur participation à la vie sociale et citoyenne, encourager l'autonomie et offrir un lieu où chacun peut être acteur de ses envies et de ses projets.

Notre GEM est présent sur la commune depuis 18 ans. Au fil des années, il est devenu un lieu de référence pour les personnes souhaitant développer ou retrouver des liens sociaux dans un cadre bienveillant et respectueux. Chacun peut s'investir selon ses envies, ses capacités et son rythme.

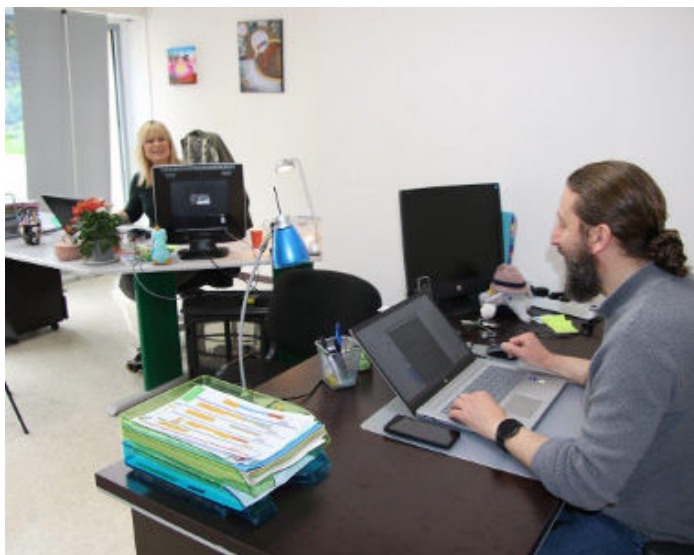
Chaque mois, nous élaborons ensemble un programme d'activités construit avec l'ensemble des adhérents. Cette participation permet à chacun de proposer des idées, d'exprimer ses envies et de contribuer à la dynamique de l'association.

Nous proposons de nombreuses activités variées : activités manuelles et créatives, jeux, ateliers de partage, moments conviviaux, ainsi que des sorties à la demi-journée ou à la journée permettant de découvrir le territoire et de vivre des expériences collectives enrichissantes.

Pour participer aux activités et à la vie de l'association, une adhésion annuelle de 20 euros est demandée. Cette adhésion permet à chacun de devenir membre de l'association et de prendre part à l'ensemble des projets et animations proposés tout au long de l'année.

Si vous souhaitez nous rencontrer, rien de plus simple : nous contacter ou venir nous voir directement à l'association au 95c rue Leroux à Ligny en barrois, tél : 03 92 01 33 28. Par mail : dperin@udaf55.fr.

Les nouveaux locaux ont été inaugurés le 10 avril 2026



RETOUR EN IMAGES DES DERNIERS ÉVÈNEMENTS



Fêtes patronale et foraine



Concert de l'harmonie



Fête des voisins



Paris-Colmar



Ballerina



Evidence

Isabelle BASSO
6^e adjointe
Associations , animation et sport



LIGNY EN FÊTES

AGENDA

AU 1 JUILLET 2026

JUILLET

REGARDS SUR LIGNY-EN-BARROIS (CONFÉRENCES ET VISITES GUIDÉES)	Salle Camille Joignon	Samedi 4 juillet dès 9h30
BROCANTE (ECO)	Parc municipal	Dimanche 05 juillet dès 6h
FEUX D'ARTIFICE, SHOW LASER ET CONCERT DE LA FÊTE NATIONALE	Foirail	Lundi 13 juillet à 19h
FÊTE NATIONALE	Rendez-vous place de la République pour le défilé et cérémonie aux Monument aux Morts au parc municipal	Mardi 14 juillet à 10h45
CONCOURS DE PÉTANQUE GRATUIT (LA BOULE LINÉENNE)	Boulodrome	Mardi 14 juillet à 13h30

AOÛT

CINÉMA EN PLEIN AIR + MARCHÉ + KARAOKÉ (UCIA)	Parc municipal	Samedi 15 août
CONCOURS DE PÉTANQUE GRATUIT (LA BOULE LINÉENNE)	Boulodrome	Samedi 15 août à 14h
CONCOURS DE PÉTANQUE AMICALE (LA BOULE LINÉENNE)	Boulodrome	Samedi 29 août à 13h30
LIBÉRATION DE LIGNY	Musée Militaire pour la paix et Monument aux Morts	Lundi 31 août

SEPTEMBRE

CONCOURS DE PÉTANQUE UFOLEP (LA BOULE LINÉENNE)	Boulodrome	Samedi 5 septembre à 13h30
LOTO (AMITIÉS FRANCO-PORTUGAISES)	Hall des Annonciades	Dimanche 6 septembre à 14h
LA VALÉRIAN	Aux alentours	Dimanche 13 septembre de 8h à 14h
LOTO (CHAT PROTECT)	Hall des Annonciades	Dimanche 13 septembre à 11h30
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE	En ville et à l'église	Samedi 19 et dimanche 20 septembre
FORUM DES ASSOCIATIONS	Gymnase Vernet	Dimanche 20 septembre de 9h à 18h
LOTO (LES FESTIFS)	Hall des Annonciades	Dimanche 20 septembre à 11h30
THÉÂTRE « LA VISITE DE LA VIEILLE DAME » (ILCG)	Salle Jean Barbier	Samedi 26 septembre à 15h et à 18h
COMEDY SHOW (LES FESTIFS)	Halle des Annonciades	Samedi 26 septembre à 20h

OCTOBRE

FOIRE D'AUTOMNE (UCIA)	Centre-ville	Samedi 3 octobre
LOTO (CENTRE DE PLONGÉE DU BARROIS)	Hall des Annonciades	Dimanche 4 octobre à 11h30
LOTO (ATL)	Hall des Annonciades	Dimanche 11 octobre à 14h
LOTO (AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS)	Hall des Annonciades	Dimanche 25 octobre à 13h30
MARCHE OCTOBRE ROSE	En ville	Date à confirmer
TROC AUX PLANTES	Au parc municipal (ATE) ou square Brigitte Bardot	Date à confirmer

NOVEMBRE

LOTO (EVIDENCE)	Hall des Annonciades	Dimanche 01 novembre à 14h
EXPOSITION PEINTURES ET SCULPTURES (ART K'EN CIEL)	Salle Camille Joignon	Samedi 7, dimanche 8 et mercredi 11 novembre de 14h à 18h
THÉ DANSANT (EVIDENCE)	Salle Jean Barbier	Dimanche 8 novembre à 14h
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918	Rendez-vous place de la République pour le défilé et cérémonie aux Monument aux Morts au parc municipal	Mercredi 11 novembre à 10h45
SALON MADE IN MEUSE (PENDERIE ET CIE)	Hall des Annonciades	Dimanche 15 novembre de 9h30 à 17h30
REPAS DES AÎNÉS	Salle Jean Barbier	Samedi 28 novembre à 12h

DÉCEMBRE

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE (GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE)	Monument aux Morts au parc municipal	Samedi 5 décembre à 11h
SAINT-NICOLAS	Place de la République et relais nautique	Samedi 05 décembre dès 10h
MARCHÉ DE NOËL (UCIA)	Place de la République	Dernières semaines de décembre
SAINT SYLVESTRE (AMITIÉS FRANCO-PORTUGAISES)	Hall des Annonciades	Jeudi 31 décembre à 19h30

ET PEUT-ÊTRE PLUS ENCORE !





ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez
l'alcool



Mangez en
quantité suffisante



Fermez les volets
et fenêtres le jour,
aérez la nuit



Mouillez-vous
le corps



Donnez et prenez
des nouvelles
de vos proches



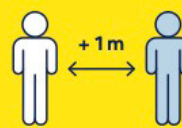
Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)

LES SERVICES À LA POPULATION, LA GESTION DES SALLES, LE CIMETIÈRE : LES PIERRES ANGULAIRES DE LA MAIRIE

Un service continu et reconnu

Indispensable à notre quotidien les services à la population à Ligny ont prouvé leurs efficacités.

Que ce soit pour les actes d'État Civil, les dossiers d'urbanisme, le cimetière ou la gestion des salles communale, le service à la population est un incontournable de nos quotidiens.

Dorénavant, en plus de ces services, un entrepreneur qui souhaite s'établir en ville peut demander à être orienté par l'élue en charge de la conciergerie Commerce et Habitat qui devient la porte d'entrée de la ville sur le traitement de son dossier.

Ce faisant il sera pris en charge par les organismes compétents suivant ces demandes (Communauté d'Agglomération, Chambre de Commerce et de l'Industrie, UCIA ou autres...) avec le soutien de la commune, .

La municipalité épaulera sa démarche et facilitera la relation avec les entités partenaires.



VIE DES COMMERCES DE JANVIER À JUIN 2026

OUVERTURE

- Le 27 janvier 2026, ouverture d'« EXCELLENCE VAPE » 6 place de la République.
- Le 28 avril 2026, ouverture de la fromagerie « Ô COMPTOIR GOURMAND » au 31 rue du Général de Gaulle.

FERMETURES :

- Aucune

ETAT-CIVIL DE JANVIER À JUIN 2026

■ 18 NAISSANCES

■ 4 MARIAGES

■ 4 PACS

■ 1 BAPTÊME RÉPUBLICAIN

■ 47 DÉCÈS

Marie-Christine CAUSIN
4^e adjointe
Services à la population



LA FORÊT LINÉENNE, ANNÉE APRÈS ANNÉE, FAIT AUSSI BIEN GRANDIR LES ARBRES QUE LES HOMMES



On tient le bon bout !

Le temps de la forêt, n'est pas celui des Hommes, mais à Ligny-en-Barrois, le projet PaSCaLE est un des projets multipartenariale qui caracole toujours en tête dans le Grand Est.

En effet, en 5 ans ce sont des dizaines de jeunes en difficulté pour beaucoup qui ont réussi à tenir les engagements pris lors du démarrage du projet.

Petit rappel

À partir d'une surface de la forêt communale de 18 hectares (soit environ 27 terrains de football) qui venait d'être récoltée par coupe rase suite à la destruction de ses épicéas par les scolytes, il était de la responsabilité du Conseil Municipal nouvellement en place, de la reconstruire. Il aurait été plus simple de laisser l'ONF nous proposer une forêt de travaux que nous aurions alors tout simplement entérinés. Mais à

« Ce n'était pas du tout gagné au départ, mais l'effort paie toujours. »

Ligny nous avons créé une sorte de « forêt de la deuxième chance » en choisissant de proposer sur un temps d'une décennie, d'inclure des jeunes en difficulté, des apprenants, des associations, des entreprises et agences nationales.

Le projet

En s'appuyant sur le recrû naturel supposé (jeunes plants issus des graines apportées dans l'ex-sapinière) par les oiseaux et notamment avec le geai des chênes) ou les animaux et des plants de cèdres de l'Atlas issus de la parcelle de Velaines (en cours de classement comme verger à graines par le SERFOB) que les jeunes du collège Robert Aubry ont semés puis repiqués, nous devons avoir une forêt plus résistante aux dérèglements climatiques capable de produire une certaine valeur avec de beaux bois d'œuvre.

Les partenaires

Retenu par Reforest'action, les travaux d'entretien (accès des cloisonnements) sont ainsi financés, il a été proposé au parrainage à ENE-DIS Grand Est, qui viendra d'ailleurs avec toute la direction, à l'inauguration sur place des premières plantations.

L'AMSEEA avec le CER de Ligny a vu chaque classe de jeunes qui lui est confiée participer à



chacune des étapes de sylviculture : élevage des plants, hivernage et sortie des jeunes plants de cèdres) avec l'association cormier (AC2F), plantation sur la parcelle, lutte contre la clématite (sur les 18 hectares), détournement des cèdres,....

L'ÉCOLE DES FUTURS FORESTIERS en renfort: pour envoyer du bois, les jeunes apprenants en alternance du lycée agricole Philippe de Vilmorin se posent bien là, épaulant les jeunes du CER, ils ont plantés, protégés, dégagés et.... appris. Nous avons d'ailleurs signé avec eux les travaux de sélection et de dégagement des jeunes re-crus, qui ne peuvent être faits que par des futurs professionnels maîtrisant la connaissance des essences et le respect strict des consignes pour cette plantation en RNA (Régénération Naturelle Assistée). Ils ont été notés par leurs professeurs directement sur la parcelle en début d'année.

MILLE FORÊT FAIT ÉCOLE: sous l'égide des CO-FORS (Communes Forestières) à laquelle nous sommes adhérents et force de proposition (c'est une association où nous siégeons en Conseil d'Administration), nous avons été en début de cette année, signataires de la première charte engageant une ville Meusienne et du Grand Est et un collège. Accueillis dans la loge des annoncés par M. le Maire JM-Guyot, M. Thierry Barbier, Principal du Collège Robert Aubry et Mme Rachel Thibault animatrice COFOR ont ainsi signé devant les enfants des classes Ulys, les enseignants et bénévoles du projet, la charte de ce beau projet apprenant.

2026 nous sommes qualifiés !

Après plus de 5 ans d'effort continu avec la reconnaissance et le soutien sans faille du Conseil Départemental de la Meuse pour notre action auprès des jeunes, nous avons « qualifié » le futur peuplement.

Ce n'était pas du tout gagné au départ, mais l'effort paie toujours. D'une forêt équienne et monospécifique nous basculons vers une forêt



mélangée, naturelle et plantée, feuillue et résineuse. C'est ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier et diluer les futurs risques qui pourraient nous impacter. C'est ce que nous laisserons à nos enfants, obligés dirons-nous d'inventer sans trop prendre de risques, mais de toute façon, bien obligé de bouger. Notre locataire de chasse a joué le jeu en maîtrisant la population de gibiers dans ce secteur à fort enjeu et c'était primordial.

5 ans c'est la grande section de maternelle

Cèdres, chênes, alisiers torminaux, blancs, érables, hêtres, tilleuls, sapins (ils résisteront sûrement aux scolytes car très disséminés), sont désormais identifiés, détournés voire défourchés pour les plus grands de ces semis naturels. Ils auront dans leurs gènes (c'est démontré scientifiquement) acquis plus de résistance au manque d'eau renforçant ainsi notre bébé forêt.

La première récolte se fera... en 2100

Les premiers grumes sortiront de notre commune à la fin du siècle enclenchant ainsi un cycle de récoltes régulières suivant les essences en place garantissant ainsi un revenu régulier à notre collectivité garante d'une forêt apprenante et vertueuse à plus d'un titre.

Fabrice VARINOT
7^e adjoint
Environnement



UNE GESTION RIGOUREUSE POUR RESTAURER LES MARGES FINANCIÈRES DE NOTRE COMMUNE

Compte administratif 2025 et budget primitif 2026

La municipalité a divisé par près de deux le poids de sa dette et maintient ses impôts communaux.

Réuni le 28 avril, le conseil municipal a arrêté le compte administratif 2025 et adopté le budget primitif 2026. Deux documents, une même ligne, portée avec constance par l'équipe municipale : une gestion rigoureuse pour restaurer les marges financières de la commune et réduire son endettement, sans augmenter les taux d'imposition communaux ni interrompre les investissements engagés.

8,5 ans
CAPACITÉ DE
DÉSENDETTEMENT
vs 15,7 ans fin 2024

3,8 M€
REMBOURSÉS PAR
ANTICIPATION
en 2026

0%
HAUSSE DES TAUX
COMMUNAUX
fiscalité maintenue

15,68%
TAUX D'ÉPARGNE
BRUTE
seuil d'alerte : 10 %

Le compte administratif est, pour une collectivité, l'équivalent du bilan de l'année écoulée : il retrace les dépenses réellement engagées et les recettes effectivement perçues. Celui de 2025 confirme et consolide une trajectoire amorcée lors des exercices précédents. Le budget 2026, voté dans la foulée, en prolonge les choix.

Un endettement ramené à un niveau maîtrisé

La capacité de désendettement — le ratio qui rapporte l'encours de dette à l'épargne dégagée chaque année — s'établit à 8,5 années à la clôture 2025, contre 15,7 années un an plus tôt. La commune repasse ainsi nettement sous le seuil de vigilance de douze ans retenu par les juridictions financières. Cette amélioration résulte autant du redressement de l'épargne que de la maîtrise de l'encours. Le budget 2026 prolonge ce mouvement en programmant le remboursement anticipé de 3,8 millions d'euros, qui soldera une ligne de financement de court terme et allégera durablement les charges financières des exercices suivants.

Des taux d'imposition inchangés

Le conseil a fait le choix de ne pas modifier les taux des impôts communaux. La part communale de la fiscalité locale n'augmentera donc pas du fait de la commune ; seule la revalorisation annuelle des bases, décidée au niveau national, peut en faire évoluer le montant. Ce choix est rendu possible par une épargne brute représentant 15,68 % des recettes réelles de fonctionnement — un niveau conforme à la moyenne de la strate, et très supérieur au seuil en deçà duquel une collectivité est considérée en difficulté.

Un investissement financé sans emprunt nouveau

La section d'investissement 2026 finance l'achèvement du groupe scolaire Poincaré (1,62 million d'euros), la rénovation de bâtiments communaux et le soutien au commerce (566 000 euros, dont la boulangerie de la place de la République et l'ancienne maternelle Mélusine), ainsi que des travaux de voirie et de cadre de vie (389 000 euros). L'ensemble est couvert par les ressources propres de la commune — fonds de compensation de la TVA, excédents capitalisés et produits de cessions — sans recourir à un emprunt nouveau, ce qui évite de reporter la charge sur les budgets futurs.

Services publics et vie associative préservés

Les dépenses de fonctionnement demeurent contenues, sans dégradation du service rendu aux habitants - résultat d'un suivi rigoureux et de l'engagement quotidien des élus et des agents de la commune. Le soutien au tissu associatif en subventions directes est maintenu, à hauteur de 138 618 euros pour 2026. Le budget annexe de la forêt communale, dont les ventes de bois ont atteint 90 097 euros en 2025, continue de contribuer à l'équilibre du budget principal.

VERBATIM

« L'équipe dirigée par Monsieur Le Maire, Monsieur Jean Michel GUYOT a divisé par près de deux le temps qu'il nous faudrait pour rembourser notre dette, sans augmenter d'un centime la part communale des impôts. C'est le fruit d'une gestion rigoureuse et du dévouement de toute l'équipe municipale, qui prouve qu'avec du volontarisme, désendettement et investissement de proximité ne s'opposent pas. »

Yassine Touaref, adjoint au maire chargé des finances

Sources : compte administratif 2025 et budget primitif 2026, adoptés par le conseil municipal le 28 avril 2026.

Yassine TOUAREF
3^e adjoint

Finances et grands projets économiques



ICI AUSSI LA VILLE VA INVESTIR POUR VOUS !



- + D'HABITATS
- + D'ESPACES PUBLICS
- + D'AMÉNAGEMENTS
- + POPULATION

- Étude de faisabilité en cours
- Dépollution du site prévue en 2026-27

*Frèche industrielle rue de l'industrie,
nouvelle extension de l'habitat*

GROUPE MAJORITAIRE

Chères Linéennes, chers Linéens,



Encore merci.

Merci de votre confiance en notre action, en nos projets, en notre gestion de la ville de Ligny-en-Barrois.

Notre premier mandat fut une pleine réussite : amorçage de la rénovation du centre ville, construction d'un nouveau stade et d'un pas de tir à l'arc, rénovation de l'école Raymond Poincaré, création d'espaces paysagés, d'un pumptrack, agrandissement du parking centre-ville place du Tripot... Notre objectif aujourd'hui est de tout faire pour que notre deuxième mandat connaisse un même accomplissement.

La confiance que vous nous avez témoigné lors des dernières élections municipales est un honneur et une responsabilité qui nous oblige. Nous le mesurons pleinement et nous motive encore plus dans notre démarche à œuvrer pour notre territoire et ses habitants.

Cap Avenir Ligny c'est une équipe composée en majorité d'anciens colistiers de la précédente mandature qui a su s'enrichir de nouveaux profils compétents et complémentaires venus d'horizons différents. Nous sommes tous conscients de l'importance de notre fonction au sein de la cité et c'est avec responsabilité et sincérité que nous accomplirons notre devoir. Nous travaillerons en équipe pour le bien de tous, sans distinction.

Cette année d'élection sera une année de mise en place et de reprise des dossiers aussi bien au niveau communal que communautaire.

Pour Ligny-en-Barrois la reprise sera plus évidente car nous avons laissé une situation des plus saine : les finances sont maîtrisées, les grands projets achevés et les prochains projets, pour la plupart, sont déjà en phase d'études avancées voir déjà en cours de réalisation (mise à disposition de l'ancienne école Mélusine pour l'ouverture d'un Centre Medico-Psychologique par exemple).

Aujourd'hui nous sommes fort d'une expérience réussie. Nous avons aussi acquis des compétences ces dernières années et avons montré notre capacité à composer face à des situations extrêmes (pandémie, guerres, crises politiques et économiques...). Nous savons que ces aléas heurtent directement la vie de la commune ainsi que celle de ses habitants. Il faut chaque jour savoir s'adapter face aux situations, recomposer, mais toujours aller de l'avant. Cela se fait en ajustant les budgets, en restant à l'écoute des linéens et en trouvant des solutions au profit de l'intérêt général.

Peu adeptes de la cafétomancie, nous continuerons, comme lors de la campagne des municipales, notre devoir de transparence, en nous basant sur des faits tangibles, des paroles franches et des actes clairs. Nous ne chercherons pas « le besoin de briller et d'étonner le monde par des mérites que l'on n'a pas ! » (Georges Courteline)

Encore un grand merci à vous, bravo de nous faire confiance et en avant :

Cap sur l'Avenir de Ligny !

L'équipe unie de Cap Avenir Ligny !

GROUPE MINORITAIRE



Chers Linéens, chères Linéennes, ces dernières années, des investissements importants ont été réalisés notamment au sein du groupe scolaire Raymond Poincaré afin d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves et aux équipes. Aujourd'hui, nous le savons, **la journée d'un enfant dépasse largement le temps de classe**, avec le périscolaire le matin, le midi et le soir. Pour certains, ces journées très longues nécessitent une attention particulière.

Dans ce contexte, la qualité de l'encadrement sur ces temps « hors classe » est essentielle. **Un manque de personnel et de moyens entraîne fatigue, stress et tensions pour tous. Il est donc nécessaire de les renforcer.** Nous l'avons proposé pour notre commune et nous continuerons à le défendre... mais pas dans les conditions actuelles.

En effet, à la lecture du budget 2026, plusieurs constats s'imposent et méritent d'être exposés avec clarté et responsabilité.

Tout d'abord, la sincérité budgétaire interroge. **Le niveau de report atteint près de 1 million d'euros, soit plus de 27 % du budget de fonctionnement.** Un tel niveau traduit des difficultés à prévoir et à exécuter le budget de manière fiable. Lorsqu'un quart des crédits correspond à des décalages d'une année sur l'autre, la lecture de la situation réelle de la commune devient floue.

Dans le même temps, certains choix de dépenses peuvent légitimement questionner. Sans remettre en cause chaque ligne isolément, leur accumulation interroge sur la hiérarchisation des priorités, dans un contexte financier contraint. Plus encore, des écarts significatifs entre les prévisions et la réalité, notamment en matière de subventions, ont conduit à un surcoût important pour la commune, aggravant mécaniquement son recours à l'emprunt.

Le principal sujet reste l'équilibre global des finances. **Avec une dette d'environ 5,75 millions d'euros pour un budget de fonctionnement proche de 3,9 millions, le niveau d'endettement est élevé.** S'il peut se justifier pour financer des investissements, il devient problématique lorsqu'il s'accompagne d'une dégradation de l'épargne.

Or l'épargne est aujourd'hui négative, autour de -100 000 euros. La commune ne couvre plus ses dépenses courantes et ne dégage plus de capacité d'autofinancement pour investir ou rembourser sa dette.

Cette combinaison – dette élevée, épargne dégradée et budget peu lisible – traduit une situation financière fragile. Sans nier l'intérêt des investissements réalisés, il devient indispensable d'engager une phase de consolidation financière.

Cela demande de :

- Retrouver un niveau d'épargne positif pour reconstituer une capacité d'action.
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement en priorisant les besoins essentiels.
- Limiter le recours à l'endettement et sécuriser les plans de financement.
- Renforcer la sincérité et la lisibilité du budget, afin de restaurer la confiance.

C'est à ce prix, et à ce prix seulement, que nous pourrons redonner de la crédibilité à l'action publique et préserver l'avenir de notre Ville. **Parce qu'une collectivité ne se juge pas seulement à ce qu'elle dépense, mais à sa capacité à le faire de manière responsable et durable.** Aujourd'hui, cette exigence n'est plus respectée. Nous continuerons à défendre Ligny et ses habitants parce que, Notre Seul Parti, sera toujours Ligny !

Franck BRIEY et l'équipe Notre Seul Parti, C'est Ligny !

Suivez-nous sur notre page Facebook Notre seul parti, c'est Ligny et découvrez nos « Cafés Sans Filtres ».

LES SAPEURS-POMPIERS DE LIGNY-EN-BARROIS

RECRUTENT



PRENEZ CONTACT LES SAMEDIS MATIN
AU CENTRE DE SECOURS OU PAR MAIL :
recrutement.spvligny@gmail.com

